

MAIRIE DE SAINT-ELOI

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois, le trente novembre à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de SAINT-ELOI, s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mr Jehan-Benoît CHAMPAULT, Maire.

Présents : TOUS LES MEMBRES sauf

Excusée : Edouard Pruvot, Anne-Laure Marget et Franck Chapiteau

ORDRE DU JOUR

- Délibération RIFSEEP (régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel)

Les montants de référence pour les cadres d'emplois visés sont revalorisés tous les deux ans afin de prendre en compte les indices de la fonction publique.

Les montants sont consultables sur la délibération de ce jour.

Vote de la délibération :	Contre	: 0
	Abstention	: 0
	Pour	: 8

- Information au conseil

Mr le Maire informe le Conseil Municipal que Mr Franck Chapiteau et Mme Anne-Laure Marget ont fait part verbalement de leur volonté de démission du conseil municipal.

La sous-préfecture a confirmé avoir reçu les deux demandes de démission.

Celles-ci seront effectives après décision du Sous-Préfet et notification aux intéressés.

Un conseil municipal aura lieu le 12 décembre 2023 pour acter et délibérer sur le remplacement éventuel des démissionnaires.